

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/1	Groupe AdN	Mandat de surveillance et projet de prévention des incivilités: Proposition d'investissement dans la prévention et la valorisation des liens sociaux avec les jeunes par le biais d'un projet d'intégration sociale.	28.09.2021	Mme Murielle Roos Bovey : ce mandat sera décidé lors de la prochaine assemblée des délégués. Le CC avisera par la suite pour gérer cette problématique.	28.09.2021
2021/2	Groupe AdN	Halte CFF, déplacement de la halte direction ouest/Cottens : Proposition pour que le CC inscrive cette tâche dans ses priorités. Le groupe AdN demande où en est la planification du projet du déplacement de la halte CFF.	28.09.2021	M. Axel de Montmollin : le déplacement de cette halte dépend du Plan d'aménagement cantonal dans lequel il y a de nouvelles exigences non existantes lors du dépôt du dossier du PAL en 2017. M. de Montmollin confirme que les CFF ont entrepris les démarches entre le 15.07.2021 et le 20.09.2021 pour conserver une halte CFF dans notre village.	28.09.2021
2021/3	Groupe AdN	Voies de mobilités douces : aucune voie de mobilité douce n'est inscrite dans les priorités concernant la voie cyclable le long de la RC vers Matran, la liaison Neyruz-CO d'Avry et l'amélioration concernant la sécurisation de la RC pour les écoliers. Le groupe AdN suggère de lier les crédits d'étude et de faisabilité des bâtiments communaux à ces projets.	28.09.2021	M. Jean-Marc Sallin: la piste cyclable projetée en direction de Matran est prévue dans	28.09.2021
2021/4	Groupe AdN	Déchetterie : l'analyse et la revalorisation de la déchetterie ne figurent pas parmi les priorités. Pour lutter contre le gaspillage, le groupe AdN souhaite que ce projet soit inscrit dans la vision de développement durable de la commune.	28.09.2021	M. Fabien Mettraux: le développement durable est intégré à tous les dicastères et des revalorisations sur les actions menées seront mises sur pied. Il faudra songer à changer l'emplacement de la déchetterie, mais celui-ci dépendra du nouveau PAL et de la démographie du village ainsi que des capacités financières.	28.09.2021
2021/5	Groupe AdN	Planification financière : où en est la planification financière pour les 5 ans, puisqu'elle est obligatoire pour les communes?	28.09.2021	M. le Syndic: la liste des projets est évolutive et sera modifiée en fonction des sujets qui seront débattus. Le CC élabore actuellement la planification financière qui sera présentée lors de la séance du budget en tenant compte des projets mis en place par les anciennes autorités.	28.09.2021
2021/6	Groupe GSO	Subventions versées aux sociétés : est-ce qu'il y a une règle qui limite les subventions	28.09.2021	Mme Katuscia Sansonnens: le CC travaille sur cette directive dans le but de supprimer ces plafonds. Les modifications auront lieu dans le budget 2022 en fonction des possibilités budgétaires.	28.09.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/7	Groupe GSO	Accessibilité aux bâtiments : quels délais sont prévus concernant l'accès des bâtiments communaux à la mobilité réduite, en particulier l'Aigle Noir, bâtiment communal censé accueillir des manifestations publiques.	28.09.2021	Mme Maryline Dafflon: le CC étudie les différentes possibilités offertes, des devis sont actuellement en cours d'élaboration. Un contact doit être pris avec la Commission d'accessibilité du SeCA en espérant que certaines mesures pourront être prises cette année encore.	28.09.2021
2021/8	Groupe GSO	Loi sur les seniors : Y a-t-il une obligation d'avoir un concept pour les personnes âgées? Si oui, le CC peut-il expliquer quelles sont les mesures envisagées.	28.09.2021	Mme Murielle Roos Bovey: la période COVID a ralenti le processus d'élaboration du concept, mais ce projet sera l'une des priorités principales de la commission d'entraide et intergénérationnelle.	28.09.2021
2021/9	Groupe GSO	Eclairage public : Selon l'Office fédéral de l'environnement, il existe des effets négatifs de la lumière artificielle sur l'homme et les espèces animales. L'éclairage public installé le long de Rte de Nierlet s'éteint la nuit et s'allume au passage des piétons. La nouvelle installation de la place du Clédard et du chemin de Verdandi devrait avoir le même mode de fonctionnement.	28.09.2021	M. Fabien Mettraux: toutes les installations suivent le même concept que la Rte de N	28.09.2021
2021/10	Groupe AdN	Bâtiments communaux : le groupe AdN souhaiterait que les représentants des utilisateurs à venir dans ces futurs bâtiments ainsi que des représentants du CG qui valideront les crédits successifs soient associés dans l'étude de faisabilité. Cela permettrait de déterminer ce qu'il est possible de faire dans le périmètre concerné en fonction des besoins concrets mais aussi dans une perspective de durabilité.	28.09.2021	Mme Maryline Dafflon: le CC a décidé de ne pas y associer des membres du CG. Par contre, dans le cadre du projet-pilote qui débutera prochainement, les ateliers concernant la durabilité, la santé, le bien-être à l'école et le climat, donneront une très bonne vue d'ensemble sur les besoins actuels, car ils seront composés non seulement des CG mais aussi d'élèves et d'enseignants.	28.09.2021
2021/11	NVill	Route d'Onnens : demande d'une habitante: route dangereuse car dépourvue de trottoir. Y a-t-il possibilité de créer un trottoir pour un chemin bien séparé de la route sachant que les enfants empruntent cette route?	28.09.2021	M. Fabien Mettraux: un trottoir n'est pas réalisable car il nécessiterait une emprise sur des terrains privés. Un tel projet devrait être coordonné avec la réalisation de la zone constructible d'Onnens Sud actuellement en suspension par le PAL. Une étude est en cours pour rejoindre l'école au canapé forestier de la route d'Onnens via le chemin des Allys qui sera proposé au budget 2022.	28.09.2021
2021/12	Groupe AdN	Forages secteur des Simon : qu'est-il advenu des forages effectués il y a quelques années?	14.12.2021	M. Sallin: 9 forages ont été effectués aux Simon représentant en tout 250 l. d'eau. Mais en cas de poursuite dans la recherche d'eau, il faudrait privilégier le secteur de la Râpe qui se trouve près de la station de pompage existante.	14.12.2021
2021/13	Groupe GSO	Concept Senior+ : quels sont les projets d'appartements protégés que le CC prévoit de développer?	14.12.2021	Mme Murielle Roos Bovey: la Commission d'entraide intergénérationnelle soumettra prochainement un concept pour la réalisation de ces appartements protégés au CC.	14.12.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/14	Groupe ecAS	Gare CFF : est-ce que les CFF ont indiqué dans quel délai ils allaient prendre une décision concernant l'emplacement définitif de la gare ?	14.12.2021	M. Axel de Montmollin : les CFF souhaitent rencontrer le Conseil communal avec le Canton avant la fin du mois de janvier pour une décision formelle de choix de positionnement de la gare. Dans un courrier reçu des CFF, ceux-ci attendent que l'emplacement soit choisi pour le mois de mai.	14.12.2021
2021/15	Groupe ecAS	Gare CFF : Y-a-t-il une date fixée concernant les travaux d'aménagement pour la nouvelle halte qui sera choisie ?	14.12.2021	M. Axel de Montmollin : quant à la résiliation des travaux, ils sont projetés en 2025-2026 si leur échéancier suit tel qu'il nous l'a été présenté. Comme déjà dit auparavant, il y a 2 garanties pour notre commune : la première c'est que la gare	14.12.2021
2021/16	Groupe AveN	STEP : est-ce qu'on pourrait envisager que l'agrandissement de la STEP soit prise en charge par un endettement autonome de l'aspect ?	14.12.2021	M. Jean-Noël Gendre : il lui répond qu'on a fait cette proposition à la commune de Villars-sur-Glâne. Il existe une convention avec cette commune afin de créer une association de communes. Pour plus de précisions à ce sujet, M. Gendre passe la parole à M. Jean-Marc Sallin : il précise qu'il s'agit d'une STEP intercommunale sans association communale. Lors de la dernière assemblée du comité de Direction, il a posé la question concernant cette dette, ceci ne pose pas de problème car on peut la mettre dans les passifs, par contre les actifs ne peuvent être actionnés. Cette solution pourrait être possible avec une association intercommunale pour autant qu'ils le prévoient. Notre commune envisage de réintégrer l'association, la question devra être discutée avec un fiduciaire.	14.12.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/17	Groupe ecAS	Bibliothèque : quelle est la stratégie du Conseil Communal concernant ces bibliothèques en incluant celle de la BRA ? Doit-on se satisfaire d'une augmentation linéaire des frais d'exploitation de notre bibliothèque ? Ne serait-il pas plus raisonnable, cohérent ou rationnel de coopérer de manière plus soutenue avec la BRA. Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de prévoir une seule entité ou une société faitière ? Est-ce que la BRA est le bon interlocuteur ? Est-ce que le Conseil communal s'est déjà penché sur cette proposition ou d'autres propositions ?	14.12.2021	Mme Katuscia Sansonnens : elle donne des explications concernant l'augmentation des coûts qui s'élève à env. 20 %. Si l'on compare les chiffres de 2020 à ceux d'aujourd'hui, il y a une augmentation des postes de l'ordre de 14 à 16 %. Concernant le nombre de livres empruntés durant l'année, le nombre de documents empruntés par des adultes, car la bibliothèque n'est plus une bibliothèque scolaire mais une bibliothèque mixte. Cela signifie qu'elle loue des livres pour les enfants de 0 - 4 ans mis sur le compte d'adultes et également des documents empruntés sur le comptes d'élèves. Toutes ces positions augmentent de ce fait entre 14 et 17 %. A ce jour, il manque uniquement le mois de décembre. L'année prochaine, 2 ouvertures de classes sont prévues, mais la fréquentation serait envisagée toutes les 3 semaines, car sur demande des enseignants et pour des motifs pédagogiques, elles ont demandé à ce que les élèves de 4 et 5 ans soient séparés durant les visites. Il y a également des activités supplémentaires le week-end, extrascolaires et la création d'un catalogue en ligne du genre "click and collect" est envisagé. La bibliothèque rencontre un franc succès avec des demandes en nette augmentation. M. Sansonnens estime qu'il ne faut pas négliger la proximité de notre bibliothèque et que plusieurs projets sont à prévoir. En effet, si l'on additionne les 2 budgets, celui de la BRA et la bibliothèque, les coûts étaient relativement élevés. L'objectif du Conseil communal est de reprendre contact avec les autres communes de façon à faire des synergies. Il est important de développer notre bibliothèque, vu qu'elle est proche des enfants.	14.12.2021
2021/18	Groupe AdN	Subventions Les Ecureuils : elle demande des explications plus claires par rapport à la non-existence des directives liées à ces subventions. En effet, on entend dire que la clé de la répartition qui se calcule selon le nombre de membres actifs de l'une ou l'autre de ces associations, n'est pas la même. Y-a-t-il quand même des directives ou non ?	14.12.2021	M. Jean-Noël Gendre : il lui répond que le Conseil communal a voulu dynamiser toutes les sociétés villageoises en augmentant la dotation en subventions et dons. Des directives doivent être élaborées entre les différentes Commissions concernées puis validées par le Conseil communal. Celui-ci s'est basé sur d'anciennes directives qui doivent en principe être renouvelées. Les montants inscrits au budget sont des autorisations de dépense et nous une obligation à faire valoir en totalité chaque année.	14.12.2021
2021/19	Groupe ecAS	Subventions Les Ecureuils : Qui est alors perdant dans cette histoire de subventions et qui bénéficierait du montant de CHF 2'000.00 supplémentaire alloué sous cette rubrique ?	14.12.2021	M. Lionel Gendre : le but de cet amendement est de partir sur une équité entre chaque société du village. Avec le calcul actuel, soit CHF 12'000.00 pour le don destiné aux Ecureuils, on n'arrive pas à récupérer le montant de chaque membre comme pour les autres sociétés. Il est clair que le calcul devra être fait par les membres de la Commission et ensuite présenté au Conseil communal pour approbation.	14.12.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/20	Groupe AdN	Subventions Les Ecureuils : elle souhaite avoir des précisions concernant ces subventions: En effet, si elle a bien compris, un calcul a été fait sur la base d'une directive non officielle pour les jeunes de moins de 25 ans; il y aurait donc une inéquité dans ce calcul notamment par rapport au Mouvement des Ecureuils. Elle est assez surprise du calcul effectué, pour allouer de tels montants; en effet, il y a certainement d'autres sociétés culturelles ou sportives qui ont une certaine fortune et pour lesquelles la subvention n'est pas équitable.	14.12.2021	M. Jean-Noël Gendre : lorsque le Conseil communal a préparé le budget 2022, il a doublé les participations pour les Ecureuils, car l'année 2022 est une année transitoire. Lorsque les Ecureuils ont demandé une subvention à la commune, le Conseil communal a été surpris de constater qu'il existait des liquidités d'une certaine importance alors que le but d'une société lorsqu'elle demande des subventions est de dépenser en pratiquant des activités. Mme Katuscia Sansonnens : c'est elle qui a soumis cette proposition de subvention au Conseil communal. En effet, la directive datait de 2012 et avait été modifiée durant ces dix dernières années par « briques et morceaux » en fonction des événements qui ont eu lieu. Mme Sansonnens ne voulait pas qu'il y ait de différence par rapport aux personnes de moins de 25 ans.	14.12.2021
2021/21	Mme Dousse	Subventions Les Ecureuils : elle n'a pas clairement compris s'il existe une réelle différence de calcul par rapport à ces subventions ?	14.12.2021	M. Pierre-André Rolle : il suggère de faire confiance à notre Conseil communal qui a augmenté les subventions allouées aux sociétés ainsi qu'à la Commission des affaires culturelles, sportives et des loisirs en charge de ces dossiers. Je cite l'exemple des jeunes de moins de 25 ans qui font partie des Ecureuils et ensuite on crée des associations de quartiers pour toucher des subventions ? Evitons ce genre de procédé.	14.12.2021
2021/22	Groupe ecAS	Amendement déposé "Honoraires et actions" - processus Cité de l'énergie : Est-ce que le groupe AveN a prévu de diminuer un autre poste de CHF 35'000.00 pour pouvoir financer cette position ?	14.12.2021	M. Le Président : ce montant peut être pris sur la fortune de la commune, il n'y a pas de compensation obligatoire. M. Fabrice Bonvin : cela fait une heure qu'on parle de finances saines dans notre commune , il est temps d'investir non pas seulement dans les infrastructures, mais aussi dans l'avenir pour les générations futures qui attendent de notre part un engagement fort pour une politique climatique au niveau de la commune et non pas de la Confédération ou du Canton. Naturellement, il existe des subventions de la part de la Confédération au niveau du photovoltaïque, pour le chauffage au niveau du Canton, mais ces subventions ne sont parfois pas suffisamment incitatives; je pense qu'il est de notre devoir de donner un coup de pouce aux citoyens pour transformer leurs bâtiments. Ce sont des montants modestes si l'on compare avec une commune voisine qui met CHF 35'000.00 pour cette même position. Le groupe AveN demande au Conseil communal d'ajouter CHF 35'000.00, ce qui revient à un montant de CHF 40'000.00 pour notre commune.	14.12.2021
2021/23	Groupe indépendants : M. Jean-Pierre Häni	Amendement déposé "Honoraires et actions" - processus Cité de l'énergie : est-ce que les propriétaires des bâtiments doivent se récuser pour ce vote ?	14.12.2021	M. Le Président : ce n'est pas nécessaire	14.12.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/24	Groupe indépendants : M. Martin Renevey	Installation de deux salles de classe dans le pavillon scolaire : pourquoi il n'a pas été possible de mettre ces nouveaux pavillons au-dessus des anciens.	14.12.2021	Mme Maryline Dafflon : cette question a été considérée mais cette superposition de bâtiment a été jugée trop haute. Le but étant de ne pas avoir une tour si haute et désagréable pour les gens habitant aux alentours, notamment la Neyruzienne ainsi que les autres immeubles. Le fait de mettre les pavillons en contrebas permet d'avoir une esthétique qui soit plus agréable pour les élèves tout en sachant que cela ne prend pas trop d'espace par rapport à la place de jeux. Avec le groupe de travail qui a été créé, c'est la solution la plus adéquate qu'on a trouvé en accord avec le Conseil communal.	14.12.2021
2021/25	Groupe AdN	Installation de deux salles de classe dans le pavillon scolaire : beaucoup d'enfants seront tristes de ne plus avoir de tyrolienne étant donné qu'il y aura une file d'attente plus conséquente. D'autre part, comme l'a dit Mme Dafflon, il y aurait 40 nouvelles entrées en automne 2022, alors qu'un grand nombre d'élèves des classes de 8H partira. Est-ce que cet effectif a été décompté des nouvelles entrées?	14.12.2021	M. Jean-Daniel Roth : le nombre de départs des 8H sera compensé par l'arrivée de nouveaux élèves en classe enfantine. On a remarqué que pour les quatre prochaines années, il y aura à chaque fois 40 nouvelles rentrées, ce qui augmentera considérablement les effectifs.	14.12.2021
2021/26	Groupe AveN	Achat d'un robot-épareuse pour l'édilité : Existe-t-il une machine fonctionnant à l'électricité? Si oui, avez-vous étudié cette possibilité? Mon message va aussi dans le sens d'envoyer un signal assez clair au Conseil communal pour que dans ce genre d'investissement il pense à l'avenir et à la transition énergétique.	14.12.2021	M. Fabien Mettraux : il a regardé les variantes existantes avec le fournisseur. Malhe	14.12.2021
2021/27	Groupe AdN	Divers : qu'est-ce que deviennent les forages ayant été effectués en son temps par manque d'eau dans le secteur des Simon ?	14.12.2021	M. Jean-Marc Sallin : effectivement une campagne d'eau avait été investiguée en 2019-2020	14.12.2021
2021/28	Groupe GSO	Divers : Quels sont les projets d'appartements protégés que le Conseil communal, respectivement la Commission d'entraide intergénérationnelle, entend développer dans les prochains mois ?	14.12.2021	Mme Murielle Roos Bovey : la Commission d'entraide intergénérationnelle est en train de se pencher sur l'établissement d'un concept Senior+ dont l'étude d'appartements protégés. Ce concept sera prochainement soumis au Conseil communal afin que la réalisation de ces appartements protégés se concrétise dans un proche avenir.	14.12.2021

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2022/29	Groupe Indépendants (Messieurs Jean-Pierre Häni et Martin Renevey)	Limitation à 30 km/h sur la route cantonale : serait-il possible d'entreprendre les démarches auprès des Services compétents pour limiter la vitesse à 30 km/h sur la route cantonale, entre le giratoire de La Chaumière et celui de la sortie du village en direction de Cottens ? Le Bureau a statué sur cette proposition et il en a conclu qu'il n'était pas de la compétence du Conseil général d'adresser une proposition au Conseil communal.	17.05.2022	M. Jean-Marc Sallin : le Conseil communal n'est pas compétent pour instaurer un régime de limitation à 30 km/h sur une route cantonale. M. Jean-Marc Sallin nous lit la réponse de M. l'Ingénieur cantonal adjoint. Le Conseil communal est satisfait de cette réponse, et, dans l'intervalle de la prise de position définitive du SPC quant à la limitation à 30 km/h, il croit beaucoup au projet de requalification de la route cantonale.	17.05.2022
2022/30	Groupe GSO	Installation d'un compacteur en bas du village : Le Conseil communal va-t-il ou peut-il étudier la possibilité d'installer un compacteur au bas du village ? cela permettrait de diminuer bien des trajets à l'intérieur de notre commune. Les habitants du Marchet n'auraient pas à utiliser systématiquement leur véhicule pour aller au centre du village afin d'y amener leur poubelle.	17.05.2022	M. Fabien Mettraux : une étude pour de nouveaux emplacements de compacteurs ont lieu. En bas du village, la commune ne dispose pas de terrain de propriété pour un éventuel emplacement. Deux futurs endroits pour les compacteurs ont été présélectionnés. Ceci est en cours et en discussion avec le propriétaire.	17.05.2022
2022/31	Groupe ecAS	Sécurité informatique : Le CC a-t-il pris toutes les mesures nécessaires pour la protection et la sauvegarde des données numériques de la commune et des informations privées relatives aux citoyen-ne-s de Neyruz ? Est-ce que tous les centres de données numériques qui hébergent les serveurs de la commune se trouvent en Suisse ? Le(s) prestataire(s) de services informatiques choisi(s) par la commune est-il/sont-ils titulaire(s) des certifications concernant la sécurité des données (p. ex. certification ISO 27001) ? Les accès aux données informatiques de la commune par le personnel communal répondent-ils aux normes de sécurité les plus modernes ? Les utilisateurs de la commune ont-ils reçu une formation concernant les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique ? Un audit de sécurité informatique a-t-il déjà été réalisé à Neyruz ? Si tel n'est pas le cas, le CC envisage-t-il d'en faire réaliser un ?	17.05.2022	M. Jean-Pierre Corpataux : le CC a mis en œuvre un travail de rationalisation des outils informatiques utilisés par la Commune et a réduit le nombre de partenaires et d'intervenants informatiques. Toutes les précisions en matière de sécurité au sein de l'administration et de son fonctionnement sont données par M. Jean-Pierre Corpataux.	17.05.2022
2022/32	Groupe ecAS	Statistiques - Ecole : installation de 2 nouveaux « containers » en vue de la rentrée scolaire 2022. Le CC a indiqué que cette installation était urgente et indispensable pour répondre aux besoins de salles de classe de l'école Terre-Lune. Or, selon des données obtenues, une quinzaine d'enfants ont quitté l'école depuis le début de la présente année scolaire. Par ailleurs, le nombre d'élèves quittant l'école au début de l'été (48 élèves de 8H) devrait être plus élevé que le nombre d'élèves entrant à l'école à la rentrée 2022 (40 élèves de 1H). Il apparaît donc, comme prévisible, d'avoir une nette diminution des effectifs pour la rentrée scolaire 2022, en comparaison avec la rentrée 2021. Cela ne nécessite pas la mise en place de deux containers.	17.05.2022	M. Jean-Daniel Roth : à l'aide de graphiques, M. Jean-Daniel Roth présente l'évolution des effectifs depuis l'automne 2021 au 15 juin 2022. De plus, il précise que le CC réalisera une étude démographique en vue d'affiner les résultats.	17.05.2022

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2022/33	Groupe Aven & GSO	Service Mobility : certaines familles, certains couples ou encore certaines personnes retraitées pourraient se passer de leur deuxième, voire peut être même, de leur première voiture. 1 véhicule Mobility remplace 11 véhicules privés ! Les modèles de voitures à disposition sont aussi bien électriques, hybrides ou alors dites « normales ». Un tel service serait parfaitement compatible avec notre label de cité de l'énergie. Pas moins d'une centaine de communes, dont certaines pas plus grande que Neyruz, utilisent déjà ce service.	17.05.2022	Mme Maryline Dafflon : elle s'est fait la même réflexion et le CC a déjà entamé le travail. Le CC reviendra avec un projet lors du budget 2023.	17.05.2022
2022/34	Groupe GSO	Déchetterie à domicile : mise en place un ramassage / déchetterie à domicile pour les personnes âgées, qui n'ont peut-être plus de voiture, ainsi que pour les personnes à mobilité réduite. Un service public 2 fois par mois (planning agendé annuellement) et sur appel. Testé durant une année afin de voir s'il répond vraiment à une attente et à un besoin des citoyen-ne-s neyruzien-e-s.	17.05.2022	M. Fabien Mettraux : le Conseil communal répond favorablement à l'étude de ce concept et à sa réalisation.	17.05.2022
2022/35	Groupe GSO	Limitation à 30 km/h aux routes communales : Pour tous les habitants qui se déplacent à pied dans notre village, qui promènent leurs petits enfants ou qui accompagnent leurs enfants à l'école, qui sont âgés ou qui ont des problèmes de mobilité, je demande que la vitesse sur nos routes et chemins communaux soit limitée à 30 km/h. Allons dans le sens de la mobilité douce et de la sauvegarde de notre environnement, que nous puissions nous promener dans notre village en toute sérénité et sécurité.	17.05.2022	M. Fabien Mettraux : le Conseil communal est favorable à cette idée et une étude d'intégration au budget 2023 sera établie.	17.05.2022
2022/36	Groupe GSO	CAD - Chauffage à distance : Neyergie a pour but de favoriser le développement de l'énergie renouvelable dans et hors du territoire communal par la promotion, la planification, la construction, l'exploitation, la maintenance d'infrastructures de production et de distribution d'énergie. Nous avons une centrale de chauffe à bois obsolète et une centrale mobile à mazout, installée derrière l'école sur laquelle est bien affiché : La nature source d'énergie. Doit-on encore attendre un nombre d'années indéfinissable pour que le projet européen RES DHC (Sources d'énergies renouvelables pour le chauffage et le refroidissement urbain) nous donne peut-être une meilleure solution que de construire une nouvelle centrale à bois ? Demande d'installation d'une nouvelle centrale de chauffe.	17.05.2022	Mme Maryline Dafflon : la centrale actuelle est non seulement vieille, mais en plus sous-dimensionnée. Une nouvelle centrale de chauffe a été votée par l'Assemblée communale le 23 septembre 2020 et pour un montant de Frs 1.6 mio. A cause du changement de CC, ainsi que maintenant du nouveau projet d'agrandissement de l'école, la construction de cette nouvelle centrale a pris du retard. Cette nouvelle centrale de chauffe fait partie intégrante du nouveau programme d'agrandissement de l'école. Avec la nouvelle centrale de chauffe, l'objectif est que la consommation de mazout ne représente seulement 3 ou 4 %, donc uniquement en appoint et pour les grands froids. Pour ce qui est de l'immédiat, Neyergie a prévu de renforcer son installation actuelle avec une pompe à chaleur (PAC) de 250 kilo watt, et, cela dès la fin de l'année. Cette PAC réduira la consommation actuelle de mazout de 50 %. Avec les nombreux panneaux solaires de Neyergie, nous avons beaucoup d'électricité renouvelable, qui sera très utile pour la nouvelle PAC.	17.05.2022

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2022/37	Groupe GSO	Boîtes à livres : Etant donné qu'actuellement il est préférable de donner plutôt que de jeter, serait-il possible de créer une boîte à livres d'un volume suffisant (grandeur d'une cabine téléphonique, par exemple), de l'aménager de manière adéquate et d'assurer le bon fonctionnement (rangement, tri, etc) ? M. Roger Stroude assume cette tâche actuellement, et, il se dit prêt à la continuer.	17.05.2022	Mme Katuscia Sansonnens : après des premières recherches notamment chez Swisscom, qui n'a plus de matériel, Mme Katuscia Sansonnens continue ses recherches afin de trouver une solution durable et pour que ces boîtes puissent être rénovées et agrandies.	17.05.2022
2022/38	Groupe AveN	Mobilité douce : Quels sont les projets du Conseil communal en matière de mobilité douce sur le territoire communal et en interconnexion avec les communes voisines ? Certains sont-ils déjà mis en œuvre ?	17.05.2022	M. Axel de Montmollin : il existe un mélange de sentiers pédestre et de mobilité douce. Des voies de mobilité douce au secteur à Rosé, Les autres Communes ne voulant pas entrer en matière. Concernant les voies CFF, il faut garder une emprise de postériorité sur les travaux. Il faut soumettre un projet régional et une étude de faisabilité, sinon le chantier sera fermé. Cet automne, une étude de faisabilité sera alors émise. M. Fabien Mettraux dresse un inventaire ainsi qu'un projet de remise en état des chemins suite aux intempéries de l'année passée. Le chemin du Bois des Morts a été intégralement refait pour favoriser cette mobilité douce.	17.05.2022
2022/39	Groupe GSO	Accès aux bâtiments publics : quant est-t-il des accès dans les bâtiments publics avec des travaux en rénovation par exemple ?	17.05.2022	Mme Maryline Dafflon : un accès, un monte-personne, reste en cours ainsi que l'évaluation des meilleures possibilités quant à l'Aigle Noir et pour les portes automatiques. Ce sujet est en cours.	17.05.2022
2022/40	Groupe Ntrad	Ecriture inclusive : existe-t-il un texte de Loi concernant l'écriture inclusive ?	17.05.2022	M. Laurent Chatagny : une réponse lui sera apportée prochainement par e-mail.	17.05.2022
2022/41	Groupe AdN	Plan d'actions développement durable : les Commissions et le CC soutient pour les mesures de promotion de la vie sociale du village, la déchetterie à domicile et le Service Mobility. Nous pensions que ces mesures devraient être mieux intégrées dans un plan d'action de développement durable. Toutes les institutions et la population devraient être impliquées. Comment comptez-vous poursuivre, communiquer et budgétiser l'établissement, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'action développement durable pour la Commune ? Est-ce que ce processus pourrait inclure plus d'acteurs présents dans la commune, notamment le CG et les membres de la population, et faire partie d'une discussion ouverte sur les synergies entre les actions déjà entreprises ?	17.05.2022	Mme Maryline Dafflon : toutes les Commissions concernées sont appliquées. Le CC travaille là-dessus et des objectifs seront créés dans le cadre de la Commission. En 2026, par exemple, pour la Commission 3e, nous avons des mesures à prendre en réduction de matière d'énergie et d'émissions de CO2. Activités mis en œuvre avec la population; intégrer la population sur tel ou tel objet spécifique et intégrer plus le CG, mais, ça reste au CG, de proposer et de nous accompagner là-dedans.	17.05.2022
2022/42	Indépendants	Fermeture du cabinet médical à Neyruz : la Commune de Neyruz est-elle intéressée au maintien du cabinet médical existant et, le cas échéant, veut-elle faciliter la recherche, respectivement l'installation d'un nouveau médecin ?	04.10.2022	M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic , répond que le Conseil communal a également pris connaissance avec regret de cette fermeture du cabinet médical. Pour la question de l'arrivée d'un-e nouveau-elle médecin, le Conseil communal partage ce souhait, mais, quels sont les moyens à mettre en place, quels sont nos moyens financiers pour agir, quel est le rôle du Conseil communal dans ces « affaires privées » et comment s'engager ? Le Conseil communal ne connaît pas la solution adéquate pour le moment pour cette activité qui relève du privé. Les arguments sont notés et des réflexions quant à d'éventuelles pistes de solutions seront examinées par le Conseil communal.	04.10.2022

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2022/43	Groupe GSO	Voie de mobilité douce sécurisée pour les écoliers : en décembre dernier, le Conseil général a voté un investissement de CHF 80'000.- pour la réalisation d'une voie de mobilité douce sécurisée pour emmener les écolier-ère-s au canapé forestier. Dix mois plus tard, alors que les travaux étaient classés prioritaires et que l'école a repris, rien n'a été fait, pourquoi ?	04.10.2022	M. Fabien Mettraux : ces travaux sont prioritaires mais se trouvent hors zone. Le respect de procédure est engagée. De plus, l'étude d'ingénieur a été reçue avec 3 mois de retard.	04.10.2022
2022/44	Groupe GSO	Compacteur au quartier du "Marchet" : quand est-il de ce compacteur ?	04.10.2022	M. Fabien Mettraux a demandé une offre mais ce sujet reste problématique car dans le bas du village, la commune n'est pas propriétaire des terrains. Les accords avec les propriétaires ont été demandés et ceci est en attente de réponses.	04.10.2022
2022/45	Groupe GSO	Rapport de gestion annuel de Neyergie : selon le Règlement du Conseil général, ce dernier doit « prendre acte du rapport de gestion annuel des sociétés dont la Commune détient des parts ». Cela fait une année et demie que le Conseil général a été élu et aucun rapport ne lui a été transmis. Quand est-ce que nous allons recevoir celui de Neyergie SA ?	04.10.2022	M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic : le Conseil communal a décidé de s'investir davantage au sein de Neyergie. Une demande sera formulée au nouveau Conseil d'administration pour qu'il mette à disposition les rapports de gestion. Ceux-ci seront publiés dès que possible sur le site internet de la commune et présentés dorénavant au Conseil général sous forme de message. Le Conseil d'administration sera abordé dès cette année.	04.10.2022
2022/46	Groupe AdN	Quartier des Simon : est-ce qu'une nouvelle étude au niveau régional va être mise en place pour un site sportif au secteur des Simon, suite à la révision du PAL ? Et, serait-il envisageable d'avoir une répartition financière entre les différentes communes sur le plan régional ?	04.10.2022	M. Axel de Montmollin répond négativement à la question. Actuellement, il ne s'agit que d'un projet communal, mais pourquoi pas développer ceci. Une répartition financière entre les différentes communes sur le plan régional serait envisageable, ceci devrait être étudié.	04.10.2022
2022/47	Groupe AdN	Développement durable : qu'est-ce qui est prévu entre les Commissions, la population et le Conseil communal, et, comment intégrer les réflexions avec les renvois des Règlements ? Et, y-a-t-il déjà certaines mesures prévues au budget 2023 ?	04.10.2022	Mme Maryline Dafflon invite tout le monde à participer à la séance du 5 octobre sur le Développement durable afin d'avoir des explications et partager les avis. Il y a un but participatif à cette séance. Pour le budget, le Conseil communal tiendra compte des différents avis et de la marge financière possible. M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic : les budgets alloués aux actions du développement durable et à la stratégie 2030 de Neyruz devront être planifiés sur plusieurs années. La consultation publique du dossier est prévue jusqu'au 31 octobre 2022. Financièrement, il sera impossible d'y intégrer tous les objets et les souhaits de la population et du Conseil général sur le seul budget 2023. Le budget 2023 est en cours d'élaboration et il sera présenté lors du Conseil général du mois de décembre. Concernant les mesures prévues sur la période législative, elles seront priorisées sur plusieurs exercices comptables car il est impossible de remplir tous les sujets sur un seul budget. Il encourage les membres du Conseil général à user du droit de consultation sur ce dossier.	04.10.2022

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2022/48	Groupe AdN	Coordination des manifestations : le premier week-end d'octobre a été chargé en événements avec trois manifestations. C'est merveilleux mais la coordination des événements est à revoir. Il faudrait peut-être joindre les Commissions à l'Agenda. Et, quel moyen le Conseil Communal se donne pour prendre en compte les propositions des différentes Commissions et faciliter la coordination entre elles en respectant le fonctionnement de chacune ?	04.10.2022	Mme Katuscia Sansonnens : effectivement, la mise en place du calendrier est en cours et que des événements étaient fixes. A l'avenir, il y aura le théâtre, le marché etc. Des dates seront pré-réservées afin d'éviter des doublons. Elle rappelle également qu'une séance est organisée une fois par année afin de fixer les dates avec les sociétés. Les Commissions communales pourront intégrer leurs dates et leurs manifestations dans ce planning. M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic : ce sujet a déjà été abordé avec les Commissions. Il appartient aux Présidents-es des Commissions de se coordonner pour que les projets aboutissent dans les meilleures conditions possibles. Il n'est pas prévu d'engager un coordinateur supplémentaire qui ne serait qu'un maillon complémentaire dans la chaîne d'information et de communication. Le bon sens doit l'emporter et les personnes doivent se parler pour bien coordonner les actions.	04.10.2022
2022/49	Groupe AdN	Projet de la Route d'Onnens Sud : comment débloquer la situation pour la vente ?	14.12.2022	M. Le Syndic, Jean-Pierre Corpataux : il rappelle que le terrain est déjà vendu et que l'encaissement ne s'effectuera que dès l'approbation du PAD. Pour l'instant, le Conseil communal travaille étroitement avec les promoteurs afin de préserver le périmètre scolaire et surtout pour réserver une partie du terrain pour la réalisation du projet du périmètre scolaire. De plus, le PAL n'est toujours pas adopté et ce secteur fait l'objet d'un recours, ce qui retarde le processus. Le Conseil communal se trouve donc bloqué momentanément par rapport au PAL et par rapport à cette zone	14.12.2022
2022/50	Groupe ecAS	Passerelle Neyruz-Hauterive : est que la protection civile pourrait travailler pour la réfection de la passerelle ?	14.12.2022	M. Axel de Montmollin : il répond que c'est convenu, et le démontage de cette parcelle est prévu pour septembre 2023 par la protection civile. Ensuite, la parcelle sera reconstruite <u>pour une longue durée.</u>	14.12.2022
2022/51	Groupe ecAS	Etude de faisabilité : est que le Conseil communal considère que l'étude pour les bâtiments communaux répond au mandat accepté par le Conseil général et qu'elle considère une base solide pour commencer l'organisation d'un concours d'architecte ?	14.12.2022	Mme Maryline Dafflon : elle répond que des surfaces pour les sociétés, y compris pour la société de jeunesse, sont prévues dans les abris PC projetés. En outre, elle indique aussi que la zone d'intérêt général des Simon va être adaptée pour tous les habitant-e-s, pour les sociétés et aussi pour les jeunes	14.12.2022